

-----

Département  
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

**N° 44/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 avril 2018,

**Objet de la délibération :**  
**Gymnase de Quingey :**  
**convention avec ENEDIS pour**  
**tarif jaune**

**Nombre de membres**

- En exercice : 98
- Présents titulaires : 66
- Absents :
  - Dont suppléés : 5
  - Dont représentés : 11
  - Excusés : 4
  - Non excusés : 12
- Votants : 82

**Résultat du vote**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-20008070-20180416-44-18-DE

Abstention : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2018

L'an deux mil dix-huit,  
Le cinq avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'Espace Culturel de Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Debois Jean-Pierre à M. Bérion Dominique, M. Bole Léon à M. Pierre Maire, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Edme Philippe à Mme Faivre Sarah, M. Laithier Didier à M. Bonnefoi Frédéric (jusqu'à 21h00), M. Boillon Jean-Maurice à M. Ducret Sylvain, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Magneron Monique à Mme Petitet Marie-Jeanne, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

**Procuration**

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Sage Irénée par M. Castella Benoit, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Maire du Poset Thierry par M. Schwendenman Grégory

**Suppléé(e)s**

**Excusé(e)**

Mme Boucon Galimard Sabine, Ms. Maugain Romuald, Laporte Jean & Daudey Louis

**Absent(e)s**

Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Galmiche Christelle, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Prost Jean-Paul, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Dans le cadre du chantier de rénovation du gymnase de Quingey, la CCLL a souscrit une offre de raccordement auprès d'Enedis pour la mise en place d'un tarif jaune alimentant le gymnase.

Le coffret situé en bordure sud-ouest du gymnase est raccordé au réseau voisin et implique la constitution d'une servitude sur une surface de 25 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée AH 99 qui fait déjà l'objet d'une convention de mise à disposition entre la CCLL et Enedis.

Conformément à cette convention, une servitude passage doit être constituée par l'étude notariale Rodrigues.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur cette parcelle.

Fait et délibéré en séance, le 05.04.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Communauté de Communes Loue Lison

Loue Lison

7, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS

